



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Genève, le 27 mai 1994

Cher Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 9 courant concernant l'emblème de Médecins sans Frontières et vous en remercions.

C'est avec intérêt et satisfaction que le CICR a pris note du projet du nouveau logo que MSF se propose d'adopter. Vous savez, en effet, l'importance que le CICR et les diverses Sociétés nationales de Croix-Rouge attachent à ce dossier soucieux de protéger l'emblème de la Croix-Rouge et éviter toute confusion créée par les logos, notamment dans les actions de secours, tant sur le plan international que national.

Conscient des difficultés pour une institution telle que la vôtre de trouver un emblème, qui, tout en évoquant ses caractéristiques, fasse l'objet d'un consensus au sein du Mouvement, nous nous réjouissons de ce que les efforts entrepris à cet égard, suite aux requêtes du CICR et des Sociétés nationales, aient pu aboutir.

Nous vous remercions d'avance de nous faire parvenir votre nouveau logo en couleur et de nous tenir au courant de la suite de ce dossier, notamment de la mise en pratique du nouveau logo.

Nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Rien au sein du mouvement

Yves Sandoz

Yves Sandoz

Membre du Conseil exécutif

Directeur

Doctrines, Droit et Relations

avec le Mouvement

Dr Alain Destexhe
Secrétaire général
Médecins sans Frontières
Bld Léopold II, 209
1080 Bruxelles